

Réf: Dossier N° 385664

Avis de constitution

« GROUPE COLBY- CO VOYAGES COTE D'IVOIRE. »

Abidjan Abobo non loin de la Pharmacie Résidentiel d'Abobote, Lot

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée **GROUPE COLBY- CO VOYAGES COTE D'IVOIRE**, en date du 14/03/2025, il a été adopté les résolutions suivantes:

SOCIETE « GROUPE COLBY- CO VOYAGES COTE D'IVOIRE. »

La succursale exercera les activités suivantes, conformément à l'objet social de **COLBY**

VOYAGES, exploitation d'une agence de voyage

- L'organisation de voyages touristiques, professionnels et culturels, hébergements, d'excursions, la consignation d'hôtellerie
- ‡ Assistance aéroportuaire
- Location de tout type de véhicule
- La billetterie ;
- Le tourisme
- Envois et réception de colis
- L'organisation de circuits touristiques, l'exploitation des chambres pour touristes
- ‡ La communication, le divertissement, la publicité et le marketing ;
- La représentation commerciale ;
- Le commerce général
- Transfert d'argent, WESTERN UNION, MONEYGRAM, RIA, Mobile Money change et de devises

0 F CFA

Abidjan Abobo non loin de la Pharmacie Résidentiel d'Abobote, Lot

M KEITA YACOUBA (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B21-00026 du 10/04/2025 au Tribunal du Commerce

2 ans



Pour Avis

Le CEPICI